

10 août: Saint Laurent, diacre et martyr

Texte de l'Évangile (Jn 12,24-26): «Amen, amen, je vous le dis: si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul; mais s'il meurt, il donne beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie la perd; celui qui s'en détache en ce monde la garde pour la vie éternelle. Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive; et là où je suis, là aussi sera mon serviteur. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera».

«Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive; et là où je suis, là aussi sera mon serviteur»

Abbé Antoni CAROL i Hostench
(Sant Cugat del Vallès, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, l'Église à travers la liturgie de l'eucharistie qui célèbre la fête du martyr romain saint Laurent, nous rappelle qu'«Il existe un témoignage de cohérence que chaque chrétien doit être capable de porter chaque jour, y compris à travers la souffrance et les grands sacrifices» (Saint Jean Paul II)

La loi morale est sainte et inviolable. Cette affirmation, contraste vraiment avec le milieu relativiste qui règne de nos jours, où nous adaptons les exigences éthiques sans difficulté à notre convenance ou à nos défaillances personnelles. Nous ne trouverons jamais personne qui va nous dire «Je suis corrompu»; ou «Je n'ai pas de conscience»; «Je suis une personne sans vérité»... celui qui le dirait se discréditerait lui-même immédiatement.

En définitive, la question serait plutôt: de quelle morale, de quelle conscience et de quelle vérité est-ce que nous parlons? Il est évident que la paix et une saine cohabitation sociale ne peuvent se baser sur une morale “à la carte”, où chacun choisit ce qui lui plaît, sans prendre en compte les inclinations ou les aspirations que notre Créateur a mis à notre disposition dans la nature de chacun d'entre nous. Cette soi-disant morale, loin de nous conduire par des chemins “sûrs” vers des prairies vertes comme le souhaite le Bon Pasteur (cf Ps 23,1-3) nous conduit irrévocablement vers les sables mouvants du “relativisme moral” où tout peut se négocier et se justifier.

Les martyrs sont les témoins irréfutables de la sainteté de la loi morale: il y a des exigences basiques d'amour qui n'admettent pas d'exceptions ni d'adaptations. C'est clair, «dans la Nouvelle Alliance nous retrouvons de nombreux témoignages de disciples du Christ qui (...) ont accepté les persécutions et la mort plutôt que de faire le geste païen de brûler de l'encens devant la statue de l'empereur» (Saint Jean Paul II).

Dans la Rome de l'empereur Valérien, le diacre «saint Laurent a aimé le Christ dans sa vie et l'a imité dans sa mort» (Saint Augustin). Et, une fois de plus, s'accomplissent les paroles «celui qui hait sa vie sur terre, la gardera pour la vie éternelle» (Jn 12,25). La mémoire de saint Laurent, restera toujours, heureusement pour nous, comme un signe pour nous faire comprendre qu'aller à la suite du Christ mérite bien de donner sa vie plutôt que d'accepter des interprétations frivoles de son chemin.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

•

« Saint Laurent a aimé le Christ pendant sa vie, il l'a pris comme modèle à sa mort. La meilleure preuve que nous pouvons donner de notre amour c'est d'imiter son exemple, car le Christ a souffert pour nous, en nous laissant un exemple afin de suivre ses traces » (Saint Augustin)

•

« On accorda un certain temps au diacre Laurent, en tant que responsable de l'aide aux personnes pauvres de Rome, pour collecter les trésors de l'Eglise et pour les remettre aux autorités. Laurent distribua l'argent disponible aux pauvres et ensuite il les présenta aux autorités en tant que véritable trésor de l'Eglise » (Benoît XVI)

•

« Une autre difficulté, spécialement pour ceux qui veulent sincèrement prier, est la sécheresse. Si la sécheresse est due au manque de racine, parce que la Parole est tombée sur du roc, le combat relève de la conversion » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 2731)